**Prédication du 6 mars**

Chers frères et sœurs en Christ,

Le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. Cela me fait bizarre à chaque fois. Cela voudrait-il dire que les 364 autres jours sont consacrés aux droits des hommes, des mâles ? Que le combat pour les Droits de l’Homme exclurait ou n’inclurait pas les femmes ? J’espère que cette journée ne veut pas dire cela. J’espère que c’est juste une opération de communication permettant de parler des femmes et de la manière dont leurs droits sont bafoués. Mais au-delà de ces interrogations, que peut nous dire la Bible ? À priori, pas grand-chose. Les textes bibliques sont issus d’une société patriarcale où les femmes étaient mineures. Leurs voix ne comptaient pas. Elles passaient de l’autorité du père à celle de leurs maris. Heureusement, comme le dit *1 Pierre*, « *elles peuvent être sauvées par la maternité* » ! Quantité négligeable, dans l’Ancien Testament, nombre de récits évoquent le viol de femmes. *À priori*, donc, pas grand-chose à attendre de nos textes bibliques. Et pourtant… Comme le montre la généalogie du Christ, l’histoire du salut s’est faite par elles. Par des femmes qui ont contesté leur exclusion : des étrangères, des prostituées… Et quand on regarde de près certains récits de l’Ancien Testament, il y en a qui viennent remettre en question, critiquer le pouvoir, la domination des hommes sur les femmes. Pas tous. Mais quelques-uns. Des récits qui prônent une « éthique narrative ». C’est le cas du récit de Tamar que je vous propose de méditer ce matin.

**Lecture de 2 Samuel 13,1-22**

Après cela, voici ce qui arriva. Absalom, le fils de David, avait une sœur qui était belle et qui s’appelait Tamar. Or Amnon, le fils de David, tomba amoureux d’elle. 2 Amnon était anxieux jusqu’à se rendre malade à cause de sa sœur Tamar. En effet, elle était vierge et il lui paraissait difficile de faire la moindre tentative auprès d’elle. 3 Amnon avait un ami du nom de Jonadab. C’était un fils de Shimea, le frère de David, et un homme très rusé. 4 Il lui demanda : « *Pourquoi deviens-tu donc chaque matin plus abattu, toi qui es un fils de roi ? Ne veux-tu pas me le dire* ? » Amnon lui répondit : *« J’aime Tamar, la sœur de mon frère Absalom ».* 5 Jonadab lui dit : « *Mets-toi au lit et fais le malade. Quand ton père viendra te voir, tu lui diras* : ‘Permets à ma sœur Tamar de venir me donner à manger. Qu’elle prépare un plat sous mes yeux, afin que je le voie, et qu’elle me serve elle-même à manger.’ » 6 Amnon se coucha et fit le malade. Le roi vint le voir et Amnon lui dit : « *Que ma sœur Tamar vienne donc faire deux gâteaux sous mes yeux et qu’elle me les serve elle-même*.» 7 David fit dire à Tamar dans ses appartements : « *Va donc chez ton frère Amnon et prépare-lui un plat*. » 8 Tamar alla chez son frère Amnon, qui était couché. Elle prit de la pâte, la pétrit, prépara des gâteaux devant lui et les fit cuire. 9 Elle prit ensuite la poêle et les déposa devant lui, mais Amnon refusa de manger. Il ordonna de faire sortir tout le monde, et tout le monde sortit de chez lui. 10 Alors Amnon dit à Tamar : « *Apporte le plat dans la chambre et sers-moi* ». Tamar prit les gâteaux qu’elle avait faits et les porta à son frère Amnon dans la chambre. 11 Comme elle les lui présentait à manger, il l’attrapa et lui dit : « *Viens, couche avec moi, ma sœur* ». 12 Elle lui répondit : « ***Non, mon frère, ne me déshonore pas, car on n’agit pas de cette manière en Israël.*** *Ne commets pas cet acte odieux* ! *13 Où irais-je, moi, traîner ma honte ? Et toi, tu serais comme l’un des plus ignobles en Israël. Maintenant, parle donc au roi et il ne m’empêchera pas d’être à toi* ». 14 Mais il ne voulut pas l’écouter. Il se montra plus fort qu’elle et il la viola, il coucha avec elle. 15 Puis Amnon éprouva de la haine envers elle, une haine plus forte encore que ne l’avait été son amour, et il lui dit : « *Lève-toi, va-t’en* ! » 16 Elle lui répondit : « *Non ! N’augmente pas, en me chassant, le mal que tu m’as déjà fait* ». 17 Il refusa de l’écouter. Appelant le garçon qui était à son service, il dit : *« Qu’on fasse partir cette femme de chez moi, qu’on la mette dehors ! Et ferme la porte derrière elle !* » 18 Elle portait une robe de plusieurs couleurs. C’était en effet la tenue que portaient les filles du roi aussi longtemps qu’elles étaient vierges. Le serviteur d’Amnon la fit sortir et ferma la porte derrière elle. 19 Tamar déversa de la cendre sur sa tête et déchira sa robe multicolore. Elle mit la main sur sa tête et s’en alla en poussant des cris. 20 Son frère Absalom lui dit : « *Est-ce que ton frère Amnon a couché avec toi ? Maintenant, ma sœur, garde le silence, car c’est ton frère. Ne prends pas cette affaire trop à cœur* ». Et Tamar s’installa, accablée, chez son frère Absalom. 21 Le roi David apprit tout ce qui s’était passé et il en fut très irrité. 22 Quant à Absalom, il ne parla ni en bien ni en mal à Amnon, mais il éprouva de la haine pour lui parce qu’il avait déshonoré sa sœur Tamar ».

Oui, le récit du viol de Tamar fait partie de ces récits prônant une « éthique narrative ». Le récit du viol est prétexte pour critiquer les mœurs de la société, dénoncer le pouvoir des hommes, briser les tabous et décrire ce qui se passe au cœur des familles et que tout le monde s’évertue à taire. Et au moment même où de nombreux viols en Ukraine sont répertoriés, il est bon de se repencher sur ce texte.

**1) Le viol**

**Le viol de Tamar est une dénonciation de l’inceste**. Car, même si « *cela ne se fait pas en Israël* », comme le dit Tamar, tout porte à croire que l’inceste y était de mise. Et pourquoi en aurait-il été autrement après tout ? Toutes les civilisations, jusqu’à aujourd’hui, ont eu beau le proscrire, vouloir l’interdire, rien n’y a fait. Cette abomination continue de se répandre partout. En 2020, une étude a fait apparaître, qu’en France, 1 Français sur 10 déclarait avoir été victime d’une relation incestueuse. Soit 6,7 millions de personnes. Et encore ! C’est probablement une sous-estimation puisque nombre de personnes, honteuses, n’osent pas dire le mal subi. J’y reviendrai. Et, comme toujours, l’adulte n’écoute pas la personne, passe outre son consentement. Tamar a beau dire : « *Non, mon frère, ne me déshonore pas* », Amnon n’écoute rien. Comme toujours, c’est la force qui prévaut. Le « faux-malade » est prêt à tout pour assouvir ses désirs. Il n’écoute pas sa propre sœur mais écoute les conseils des « rusés », comme le serpent de la Genèse, les conseils des malveillants qui l’entourent (13,3). Ceux qui lui susurrent d’agir, de n’écouter que ses intérêts, ses envies. **Le texte constitue ainsi un double avertissement** : la doucereuse sphère familiale est un univers dangereux, avertit le texte. C’est encore vrai aujourd’hui. C’est le lieu le plus dangereux. Les agressions sexuelles et les viols se font principalement dans la famille, puis à l’école, dans les mouvements de jeunesse, les établissements de soins, et particulièrement ceux destinés aux personnes handicapées, et, bien entendu, aussi dans l’Église. Dans tous ces lieux, on met souvent des œillères pour éviter de voir les agressions sexuelles. Et les « stratégies d’évitement » de la réalité sont particulièrement fortes au sein des familles. Là, on enfouit la poussière des signes sous le tapis. Et, ainsi, on se rend parfois complices d’actes ignobles, « odieux », comme dit Tamar. Le second avertissement est tout aussi important : l’ignominie commence quand on fait prévaloir ses envies sur le respect de l’autre. Quand on prend ses envies pour de l’amour. Le texte souligne fortement ce point : Amnon commet ce viol par « amour ». Le texte dénonce ainsi le dévoiement de l’amour. L’agression sexuelle sur un enfant, un viol sur une mineure n’est pas de l’amour. Ce n’est pas de la « pédophilie » –littéralement « l’amour des enfants »– mais un acte pédo-criminel. **Des actes qui, commis sur des mineur.e.s ou sur des majeur.e.s, confondent l’amour avec un désir détruisant l’autre, abîmant « l’image de Dieu » de la victime autant que celle de l’agresseur.**

**2) Le silence**

**Ensuite, le viol de Tamar est couvert.** Couvert par son frère. Son propre frère : « Son frère Absalom lui dit : "*Est-ce que ton frère Amnon a couché avec toi ? Maintenant, ma sœur, garde le silence, car c’est ton frère. Ne prends pas cette affaire trop à cœur*" ». Alors même qu’elle crie sa souffrance, qu’elle la hurle dans la rue, Absalom s’impose le silence sur le viol de sa sœur (v. 22 : « *Absalom, ne parla ni en bien ni en mal à Amnon, mais il éprouva de la haine pour lui »*) et le lui impose. Au nom du tabou que représente l’inceste, Absalom demande, exige de sa sœur qu’elle se taise. Pour ne pas dévoiler l’ignominie dont elle a été victime. Par peur des « *qu’en dira-t-on* ». Pour préserver « l’honneur » de la famille (un « honneur » bafoué ici puisque Amnon refuse d’épouser sa sœur, comme cela était visiblement la coutume, et comme cela l’est dans nombre pays d’Afrique)[[1]](#footnote-1). Pour permettre à la famille de trouver à Tamar un mari. Peut-être aussi pour protéger sa sœur des représailles, ces fameux « crimes d’honneur », justement. De ceux qui ont court encore aujourd’hui et qui conduisent les hommes à tuer des femmes adultères (en Iran, début février), ou ayant été violé, autre forme, pour eux, d’adultère[[2]](#footnote-2). À Tamar, Absalom impose le silence et lui impose aussi de devenir « sourde » à ce qu’elle ressent. Le verbe hébreu (*rharash*) signifie à la fois « être silencieux » et « être sourde »… à ses émotions, à ses sentiments. Absalom demande à Tamar de mettre « *une chape de plomb* » sur sa souffrance, sur ce qu’elle vit en elle, ce qui bouillonne intérieurement. Après tout : « *ce n’est pas si grave* ». Pas de quoi, dit Absalom, « *prendre cette affaire trop à cœur !*». Pas de quoi « *fouetter un chat* ». **Aujourd’hui, il en est encore de même**. Même si la parole se libère, et c’est heureux, le silence est encore le premier réflexe des familles et des femmes violées ou agressées. Par honte. Par peur d’être rejetée. Jugée. Par culpabilité. Le sentiment de n’avoir pas fait « assez » pour se défendre. L’idée qu’elles auraient dûes. Qu’elles auraient pu faire ceci, avoir telle réaction… Aujourd’hui encore, la tendance est de minimiser la souffrance de la femme (au Congo, il est plus grave de regarder une femme nue que de l’agresser sexuellement), de minimiser la gravité de l’acte commis par l’agresseur. Un acte qui pourtant, on le sait, détruit la victime à petit feu. De nombreuses femmes venant porter plainte sont encore renvoyées dans le foyer où leur agresseur, conjoint ou mari, sévit. De nombreuses femmes ne sont pas écoutées dans leur souffrance. **Le récit de Tamar, par son éthique narrative, vient souligner l’importance de la parole**. L’importance de dire, de parler. N’oublions pas que le chapitre suivant raconte le meurtre d’Amnon par Absalom. Parce qu’il a n’a pas dit ce qu’il avait sur le cœur à son frère violeur. Comme Caïn, en somme ! La Bible insiste sur l’importance de parler et d’être écoutée. Au nom même de notre Dieu qui s’est fait Parole, en Christ, et qui a prêté l’oreille à toutes les souffrances qu’il a pu rencontrer.

**3) Le pouvoir de la résistance**

**Le récit biblique insiste enfin sur la force des femmes**. Tamar ne cesse de résister dans ce passage. Elle résiste à Amnon, son frère. Elle lui rappelle la Loi. Elle en appelle au roi. Après le viol, elle intervient auprès d’Amnon pour qu’il ne la rejette pas. Et quand elle est mise à la porte, elle manifeste publiquement sa souffrance. Elle déchire sa robe colorée, signe qu’elle vient de changer de statut. Et elle sort dans la rue pour y crier sa détresse. À la domination des hommes, à leur force brute, Tamar oppose une résistance active. Elle oppose son « pouvoir intérieur ». Un pouvoir qui n’a de cesse de rappeler la voie de la justice. Un pouvoir qui, à défaut d’avoir la force de s’imposer, a la persévérance de se répéter. Dans le récit, le lecteur voit bien que la voix de Dieu est de ce côté-là. Dieu n’est pas du côté de l’agresseur. Dieu n’est pas non plus du côté de ceux qui mettent « *la détresse sous le tapis* », de ceux qui dissimulent, ou détournent la tête, comme le font Absalom et David. Dieu est du côté de ceux qui résistent, dénoncent, font œuvre de justice.

Que Dieu nous donne la force d’être de ceux qui réclament la justice. Amen.





1. Cf. Denis Mukwege, *La force des femmes* (Paris : Gallimard, 2021), 354. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf Denis Mukwege, *La force des femmes* (Paris : Gallimard, 2021), 212ss. [↑](#footnote-ref-2)